Négociations dans la branche UNIFED

(Union des Fédérations d'Employeurs du non lucratif sanitaire médico-social et social)

Croix-Rouge, FEHAP, FEGAPEI, SYNEAS et UNICANCER

Nous ne cautionnerons pas la précarité !

La CGT fait valoir son droit d'opposition (cf. Bulletin Fédéral n°30)

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

Union des Fédérations et Syndicats d'Employeurs
du secteur sanitaire, social, médico-social privé
à but non lucratif - UNIFED

47, rue Eugène OUDINE
75013 PARIS

Montreuil, le 18 décembre 2013

NG/sl – 12.0078
Objet : opposition à l'accord de la Branche santé, sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif relatif au travail à temps partiel.

LETTRE RECOMMANDEE AVEC A.R *1A 085 912 6790 1*

Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur de l'UNIFED,

Par la présente, la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT, vous informe qu'elle fait valoir son droit d'opposition à l'accord sus-cité dont nous avons reçu la notification écrite en date du 16 décembre 2013.

Nous vous rappelons que notre Organisation Syndicale n'a pas été signataire de l'ANI, celui-ci ne répondant pas à nos revendications.

L'accord proposé par l'UNIFED n'apporte pas de valeur ajoutée, bien au contraire.

Celui-ci, n'octroie pas de droits nouveaux permettant de lutter contre la précarité « des temps partiels » et les prive de l'accès à des droits sociaux suffisants :

- Droits aux Indemnités Journalières,
- Droits à l'Invalidité,

Sachant, que pour ces deux cas il faut travailler 200 h/trimestre ou 800 h/annuelles.

Les 14 h/semaines ne représentant que 168h/trimestre il faudrait donc travailler un minimum de 16h30/semaine.

Nous restons disposés à négocier dans un cadre plus reconnaissant et plus valorisant pour les salariés que nous représentons.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur de l'UNIFED, l'assurance de nos salutations.

Nathalie GAMIOCHIPI,
Secrétaire Générale de la Fédération de la Santé et action sociale CGT

Copies :

- Aux Organisations syndicales signataires : CFDT,CFTC et CFE-CGC,
- Et non signataires : CGT-FO et SUD

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale.
Case 538 • 93515 MONTREUIL Cédex • Tél. : 01 55 82 87 71 • Fax : 01 55 82 87 77
BOURSE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil
Site internet : www.cgt.fr/sanitaire • **e-mail** : ufsp@santecgt.fr